

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.										
Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.		6 h. 35 <sup>m</sup> matin.		8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 19 <sup>m</sup> matin.	4 h. 7 <sup>m</sup> matin.	12 h. 38 <sup>m</sup> matin.	11 h. 45 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.		12 h. 55 <sup>m</sup> soir.		2 h. 37 <sup>m</sup> soir.	3 h. 52 <sup>m</sup> soir.	4 h. 18 <sup>m</sup> soir.	5 h. 17 <sup>m</sup> soir.	8 h. 40 <sup>m</sup> soir.	5 h. 45 <sup>m</sup> soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> matin.
10 h. 47 <sup>m</sup> »		5 h. 45 <sup>m</sup> »		7 h. 40 <sup>m</sup> »	9 h. 27 <sup>m</sup> »	9 h. 55 <sup>m</sup> »	—	4 h. 44 <sup>m</sup> matin.	11 h. 7 <sup>m</sup> »	2 h. 30 <sup>m</sup> soir.

  

<b>Train de marchandises régulier :</b>	Départ de Cahors — 5 h. 4 <sup>m</sup> matin.	<b>Train de foire :</b>	Départ de Libos. — 7 h. 10 <sup>m</sup> matin.
	Arrivée à Cahors — 8 h. 56 <sup>m</sup> soir.		Arrivée à Cahors. — 6 h. 15 <sup>m</sup> matin.

Cahors, le 9 Septembre

**La prochaine session.**

La session prochaine des Chambres s'ouvrira probablement à la fin du mois d'octobre. Elle est en effet tellement chargée, surtout en ce qui concerne la Chambre des députés, qu'il est impossible d'en retarder l'ouverture au delà de cette époque. Un simple aperçu des travaux à accomplir montrera quelle besogne considérable s'impose aux représentants du pays.

La Chambre aura d'abord à achever la discussion du budget de 1883. Cette discussion primera tout autre débat, car il faut laisser ensuite au Sénat le temps d'examiner à son tour le budget de 1883, et, en même temps, il faut qu'un vote conforme des deux Chambres soit intervenu le 31 décembre au plus tard, afin que la loi de finances de 1883 puisse être promulguée le 1<sup>er</sup> janvier.

La Chambre a procédé à la discussion générale, elle a, en outre, déjà voté les quatre contributions directes et les budgets des finances et de la justice. Il lui reste à voter les budgets de tous les autres ministères et les recettes.

Ensuite elle aura à statuer sur les projets suivants, dont les rapports sont déposés depuis longtemps déjà :

1<sup>o</sup> Projet de loi sur la nomination, le traitement et l'avancement des instituteurs et institutrices ; rapport de M. Paul Bert ;

2<sup>o</sup> Proposition Marcou tendant au rétablissement du certificat d'études ; rapport de M. Compayré ;

3<sup>o</sup> Convention entre l'Etat et la Compagnie d'Orléans, pour l'exploitation d'un certain nombre de lignes du 3<sup>e</sup> réseau ; rapport de M. Baihaut ;

4<sup>o</sup> Projet de loi sur la reconnaissance légale

des marchés à terme ; rapport de M. Naquet ;

5<sup>o</sup> Projet de loi sur la conservation des monuments historiques ; rapport de M. Antonin Proust.

En outre, la Chambre va être saisie, dès la rentrée, des rapports suivants, qu'elle pourra mettre en délibération :

1<sup>o</sup> Rapport de M. Paul Bert sur les sanctions pénales à ajouter au Concordat et aux articles organiques ;

2<sup>o</sup> Rapport de M. de Marcère sur l'organisation et les attributions des conseils municipaux ;

3<sup>o</sup> Rapport de M. Roque (de Filliol), sur les incompatibilités du mandat législatif avec les fonctions publiques.

Ajoutons que la Chambre va avoir à délibérer de nouveau sur le projet relatif à la liberté des syndicats professionnels, qui a été sensiblement modifié par le Sénat. En outre, la Chambre va être saisie de l'important projet de loi portant révision du code d'instruction criminelle, voté par le Sénat avant les vacances. En outre, un certain nombre de commissions importantes vont reprendre leurs travaux et déposeront sans doute prochainement leurs rapports. Nous citerons notamment la commission du recrutement de l'armée, celle du droit d'association, celle des récidivistes, celle de la caisse des retraites des travailleurs.

De son côté, le Sénat aura, quoique en moins grande quantité, des matériaux pour alimenter ses délibérations publiques. Il aura à statuer sur les projets suivants, déjà adoptés par la Chambre des députés :

1<sup>o</sup> Réorganisation administrative et militaire de la Tunisie ;

2<sup>o</sup> Modification du serment judiciaire ;

3<sup>o</sup> Rétablissement du divorce ;

4<sup>o</sup> Aliénation des bijoux de la couronne ;

— Me donnez-vous votre parole ?  
— Ma parole d'homme d'honneur et ma parole de juge !

A ces mots, M. de Beuren poussa une légère exclamation de joie ; il se laissa retomber dans son fauteuil, sur lequel il s'était dressé, il parut fatigué, épuisé par l'émotion, et il sembla désirer que l'entretien se terminât là.

— Un mot encore, avant de nous séparer, ajouta-t-il en montrant visiblement la fatigue qu'il éprouvait, convenons du jour, de l'heure de notre expédition.

— Fixez le jour ou plutôt la soirée que vous voudrez : vous me trouverez toujours prêt. Cependant, pensez-vous avoir la force de tenter seul avec moi cette entreprise, sans doute pénible ?

— Oui... il le faut ! répondit l'autre d'un ton sec et ranque afin de couper court à toute objection de cette nature.

— Bien ! dit tranquillement Hubert. Fixez le jour, l'heure, je serai exact.

Le comte réfléchit un moment.

— Vendredi prochain me paraît un jour fort convenable. Nous aurons pleine lune et nous serons ainsi éclairés dans nos recherches.

— Cela vaudra toujours mieux que d'agir dans les ténèbres.

— Oui ! cela ira bien ainsi ! Venez me prendre ici, ce soir-là, à la nuit tombante. Mais non ! ne venez point au château. Attendez-moi dehors, devant la porte, là où vous avez passé par-dessus le mur, il y a quelque temps, il doit vous en souvenir.

Hubert rongit légèrement et fit un signe d'as-

5<sup>o</sup> Droit d'expulsion des étrangers.

Sans compter le budget de 1883 qui, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, devra être voté par le Sénat après avoir été délibéré par la Chambre des députés.

**Affaires d'Egypte**

La Turquie intervient. Pour que les Anglais se soient décidés à une pareille mesure, il faut des circonstances graves. Cependant, il est certain que pour eux, l'armée ottomane sera plutôt un embarras qu'un secours efficace. Nous l'avons toujours dit : nous ne croyons pas que les individus de même religion se battent les uns contre les autres au profit des *roumis*.

On les Turcs feront défection, ou Arabi, se soumettant au Sultan, son souverain et maître, mettra l'Angleterre aux prises avec la Turquie.

Cette dernière solution n'aurait rien d'étonnant, car on connaît de longue date la rouerie des musulmans.

Les nouvelles aujourd'hui sont complètement nulles, sauf quelques escarmouches qui ont lieu aux avant-postes.

On croit que le général Wolseley ne veut point engager un nouveau combat avant d'avoir reçu des renforts.

Voici, d'après une dépêche d'Alexandrie, le chiffre exact des forces d'Arabi :

A Kafr-Douar 5,000 hommes d'infanterie, 452 cavaliers, 24 canons Krupp et 10,000 Bédouins, sous le commandement de Toubla.

A Mariout, 3,200 fantassins, 30 cavaliers, 18 canons et 6,000 Bédouins, commandant : Ali-Raïbi.

A Rosette, 2,400 fantassins.

A Aboukir, 4,800 fantassins, 12 canons

Krupp, un escadron de cavalerie et 1,500 Bédouins.

A Damiette, 5,000 hommes de troupes négres et 12 canons Krupp.

A Tel-el-Kebir, 19,200 fantassins, 900 cavaliers, 40 canons Krupp et 8,000 Bédouins, commandant : Raschid-Pacha.

A Salahied, 5,000 fantassins, 12 canons Krupp, 8,000 Bédouins.

Total : 44,600 fantassins, 1,802 cavaliers, 143 canons 30,000 Bédouins.

**L'incident de Madagascar.**

Voici les dernières nouvelles qui arrivent de la Réunion, au sujet des incidents survenus à Madagascar :

Les navires le *Forfait*, le *Bruat*, la *Nièvre*, la *Pique* et le *Vaudreuil*, sous les ordres du commandant Le Timbre, sont actuellement en observation devant Tamatave.

Le commandant Le Timbre a mis l'embargo sur le seul navire malgache l'*Antananarivo* qui avait apporté des troupes hovas sur différents points de la côte, en face de notre île de Nossi Bé, comme défi à la France.

On dit que le gouvernement français a envoyé des ordres pour occuper militairement Tamatave. Il est certain que déjà nos marins ont débarqué sur quelques points de Madagascar et ont enlevé les drapeaux hovas des postes militaires que la reine Nanavalo-Manjaka avait fait établir.

Le commandant Le Timbre a, en outre, exercé une surveillance active sur le débarquement de la cargaison du navire américain *Allen*, ayant à son bord des armes et des munitions de guerre destinées au gouvernement hova.

Le consul des Etats-Unis s'est engagé sur l'honneur à ne pas débarquer ces munitions sans avertir le commandant Le Timbre, qui

penser son premier désappointement.

— Mais à quoi me sert de savoir tout cela ?

Telle fut sa conclusion en revenant à la cuisine où Riedel venait d'apporter le bois qu'il avait préparé.

IV

ENTRÉS VIVANTS.

Le jour si important fixé pour l'expédition approchait rapidement.

Hubert avait beaucoup travaillé les jours précédents afin de pouvoir au besoin consacrer même la journée du samedi à la singulière expédition.

Il ne pouvait croire que la découverte du trésor au fond des caveaux de Montroyal irait si vite que voulait bien le dire M. de Beuren.

Après avoir déjeuné, le jour désigné, il s'occupait de mettre ses affaires en ordre : il rangea ses papiers et donna un dernier coup de pinceau au portrait de sa chère bien-aimée ; il le couvrit d'une couronne de fleurs qu'il avait lui-même tressée et il le plaça de telle sorte que le jour le frappait en plein et en faisait bien ressortir toutes les beautés.

Il prit un de ses pistolets, en examina la charge, et le mit dans la poche d'un vêtement léger et foncé qu'il avait choisi pour l'expédition nocturne.

(A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
(107) du 9 Septembre 1882.

## LE MYSTÈRE DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

Et en même temps en proie à une visible émotion, il tendit la main au jeune homme, tandis que son œil fauve brillait d'un éclat sinistre en fixant le jeune homme.

Les doutes, l'étonnement que lui avait d'abord causés la singulière proposition du comte, les scrupules qu'elle lui inspirait, tout cela avait disparu pour ne faire place qu'à la seule idée du bonheur qui allait bientôt être le sien.

Emu, et sans pouvoir proférer un seul mot, il serra la main qui lui était tendue.

Puis le comte, pressant de toutes ses forces, et comme pour appuyer sur ce qu'il disait, la main du jeune homme, ajouta d'un ton presque menaçant :

— Mais personne, pas même Ammi, ne doit connaître notre projet ; il me faut absolument l'assurance de votre discrétion ; seuls nous deux, nous devons connaître ce secret, et seuls nous le mettrons à exécution.

— J'accepte toutes vos conditions ! dit enfin Hubert.

a pris des mesures pour s'en emparer lorsqu'elles seront livrées, afin d'éviter toutes difficultés avec le gouvernement américain.

**Informations**

Dans une entrevue qu'il a eu avec le correspondant du *Times*, M. Duclerc a affirmé les sentiments pacifiques du cabinet et du pays. Il a déclaré que le cabinet ne se considérait pas comme un cabinet de vacances.

Le cabinet, ajoute M. Duclerc, prépare des lois qu'il espère voir adoptées; si la Chambre repousse certaines lois que le cabinet juge nécessaires ou si elle adopte des mesures qu'il juge inacceptables, il se retirera, et alors la dissolution deviendra probablement inévitable.

Le ministre de l'intérieur prépare un réquisitoire dûment motivé pour combattre devant la Chambre le projet de rétablissement de la mairie centrale à Paris.

Un de ses principaux arguments, c'est que cette institution, qui a produit à Lyon les plus mauvais résultats, produirait à Paris des résultats encore bien plus déplorable.

Nous pouvons même ajouter que la Mairie Centrale ne sera pas maintenue à Lyon. Le Ministre de l'Intérieur se propose de demander le retrait de la loi.

Tous les dossiers des Sous-Préfets et Secrétaires généraux, sont en ce moment remaniés complètement par le ministre de l'Intérieur. Le mouvement qui est en préparation sera très important; un grand nombre de Sous-Préfets seront pourvus d'autres fonctions et vont être remplacés par des fonctionnaires choisis dans l'administration centrale.

A la suite d'une note de la rédaction du *Radical*, on dit que tous les rédacteurs du *Citoyen* provoquent tous les rédacteurs du *Radical*.

Le préfet de Marseille a invité le président du conseil sanitaire à imposer la quarantaine aux provenances de la Mer Rouge et d'Alexandrie.

**CASSATION DU JUGEMENT FENAYROU**

La Cour de cassation a rendu aujourd'hui un arrêt cassant celui de la Cour d'assises, de Seine-et-Oise, contre les Fenayrou.

On croit que le nouveau procès aura lieu devant la Cour d'assises de la Seine.

**LE CHOLÉRA**

On télégraphie de Marseille :

« Les nouvelles du choléra en Egypte commencent à devenir inquiétantes; aussi notre conseil sanitaire est-il résolu à ordonner de grandes précautions pour rassurer la population et prévenir l'invasion de l'épidémie.

» Un télégramme de Madrid dit que les avis de Manille, en date du 5, annoncent que 253 indigènes et 4 Européens sont morts le 4 septembre. Le chiffre des décès constatés dans la province de Manille s'élève à 363.

» Parmi les victimes se trouve le consul d'Amérique. »

**CHRONIQUE LOCALE**

**ET FAITS DIVERS.**

A partir de mardi prochain nous publierons le compte-rendu *in-extenso* les séances de la dernière session du Conseil général.

**ARMÉE TERRITORIALE.**

Appel en 1882 d'une partie des classes 1868, 1869, 1870, 1871 appartenant à l'arme de la cavalerie.

Conformément aux ordres du Ministre de la guerre, sont appelés à l'effet de prendre part aux exercices de l'armée territoriale pendant quinze jours pour les sous-officiers et brigadiers, pendant treize jours pour les soldats, les hommes appartenant à l'arme de la cavalerie, savoir :

1° Ceux qui faisant partie des classes 1868 et 1869 et qui sont affectés aux escadrons de numéros impairs;

2° Ceux qui faisant partie des classes 1870

et 1871 et qui sont affectés aux escadrons de numéros pairs;

3° Ceux ajournés en 1880 et qui n'ont pas été ajournés en 1881.

L'appel aura lieu en une seule période :

Pour les sous-officiers et brigadiers, du samedi, 28 octobre, au samedi, 11 novembre;

Pour les hommes non-gradés, du lundi, 30 octobre, au samedi, 11 novembre.

Par décret présidentiel, en date du 29 août 1882, sont nommés aux grades ci-après dans la compagnie de sapeurs-pompiers de Cahors; MM. Aoussat (Théodore-Augustin), capitaine; Barancy (Jean-Louis), lieutenant; Lestandi (Pierre), sous-lieutenant.

**EMPOISONNEMENT PAR DES CHAMPIGNONS.**

Dans la soirée du 7 courant un rassemblement s'était formé dans la rue Lastié; la cause en était qu'une famille, d'origine espagnole, nommée Mangary, composée de quatre personnes, demeurant au n° 22, s'était empoisonnée en mangeant des champignons, qui avaient été cueillis le matin même, par la femme Mangary, dans les bois de la commune de Laroque-des-Arcs. Les restes, que l'on a trouvés dans un panier prouvaient que plusieurs de ces cryptogames étaient vénéreux.

M. le docteur Autefage appelé, a ordonné les médicaments à forte dose prescrits en pareil cas.

Les malades paraissent actuellement hors de danger, mais ils sont très faibles.

Les femmes du quartier ont montré beaucoup de dévouement envers cette malheureuse famille.

Dans la matinée du 6 courant, les enfants Tardieu (Léon), âgé de six ans, et Vialard (Léon), âgé de cinq ans, demeurant chez leurs parents, rue Bonsquet, à Cahors, s'amusaient sur la voie publique avec des allumettes chimiques, lorsque le tablier et la chemise du jeune Tardieu ont pris feu; à ses cris, le sieur Pons, tailleur d'habits, et la femme Marcou, l'ont serré dans leurs bras et ont éteint la flamme, cela n'a duré que quelques secondes.

Les brûlures du jeune Tardieu n'ont pas de gravité.

**LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE.**

Chaque année, un congrès de géographie se réunit et proclame l'utilité de cette science, sans que le ministère de l'instruction publique se soucie d'examiner la question.

Les amis de la géographie qui ne perdent pas courage, tiennent en ce moment un congrès à Bordeaux; la discussion a porté hier sur cet enseignement; tous les orateurs ont demandé qu'il fût séparé de celui de l'histoire, et le congrès a adopté les vœux suivants :

1° L'enseignement de l'histoire et de la géographie seront séparés;

2° Aux examens du brevet de capacité, les candidats seront interrogés sur les deux matières, et il leur sera donné des notes particulières pour chacune d'elles;

3° Le nombre des heures consacrées dans les classes à l'enseignement de la géographie sera augmenté;

4° Il sera créée une agrégation de géographie. Enfin un vœu a été émis en faveur de l'enseignement de la topographie.

**Exposition de Bordeaux.**

**LE GROUPE DE L'ENSEIGNEMENT.**

La section 1<sup>re</sup> qui forme le groupe de l'enseignement lequel comprend quatre classes, occupe, à l'Exposition de Bordeaux, tout le premier étage de la façade du bâtiment principal faisant face aux bâtiments des vins.

C'est dans cette vaste galerie que sont groupés les objets de l'éducation du premier âge, de l'enseignement primaire, de l'instruction des adultes (classe 1), de l'enseignement secondaire, (classe 2), des missions scientifiques, (classe 3), dont nous ne nous occuperons pas aujourd'hui devant y consacrer une de nos prochaines lettres, et de l'assistance publique et de l'hygiène scolaire, (classe 4).

Les deux premières classes et la quatrième, comprennent cent-quarante-quatre exposants.

La section de l'enseignement attire, comme on le pense, un nombreux public et présente un coup d'œil très animé. Public spécial, il est vrai, où les enfants filles et garçons de tout âge sont en majorité. Ne faut-il pas venir montrer aux amis, aux parents, au père, à la mère surtout le devoir, la composition, la carte de géographie exposés.

C'est réellement une des parties de l'Exposition des plus intéressantes à parcourir, car rien n'a été épargné pour atteindre la perfection par la Société Philomatique, l'Administration académique et par le Conseil général de la Gironde qui a voté une allocation spéciale.

Malheureusement le manque de temps et de place n'a pas permis de procéder au classement et à l'agencement de cette quantité considérable d'objets, sans un peu de confusion. Il faut un peu de temps pour se retrouver là-dedans, mais la promenade n'en est pas moins attrayante et instructive.

Nous ne disons pas que l'écueil des expositions de ce genre, c'est-à-dire des travaux scolaires, dessins, cartes, compositions, rédigés tout exprès, en vue d'être soumis à l'examen du jury, ait été évité absolument, mais la grande majorité des spécimens exposés sont le produit du travail journalier des enfants et peuvent ainsi donner la note juste de la valeur du maître et du travail de l'élève.

En entrant dans la salle principale de l'Exposition scolaire, nous nous trouvons en présence de la librairie des écoles. Si nous constatons avec regret que les établissements scolaires, étrangers au département, ne figurent qu'un nombre très-restrict, il n'en est pas de même pour les libraires, qui ont répondu avec empressement à l'appel de la Société Philomatique.

C'est une véritable invasion, dont les amis de l'instruction ne songeraient nullement à se plaindre si quelques-uns de ces exposants n'avaient exposé que ce qui a trait directement à l'enseignement. Mais plusieurs concourant à la fois et dans le groupe I (enseignement) et dans la classe 70 (librairie et reliure) il en résulte que certains livres de luxe sont pour ainsi dire mêlés aux modestes cartonnages des livres scolaires ce qui ne peut que nuire aux uns comme aux autres. Somme toute exposition de librairie très complète et très intéressante.

Les Musées scolaires, quoique en nombre limité, présentent dans leur ensemble des progrès très réels. On sait combien l'utile et modeste création des musées scolaires viendra heureusement compléter bientôt, espérons-le, l'organisation, dans toute la France, des musées cantonnaux, est appelée à rendre et a déjà rendu des services. Ces musées forment le complément de l'instruction par le livre et par l'image. C'est ainsi qu'en voyant, en touchant un morceau de houille, par exemple, l'enfant éprouve le désir de se renseigner, de savoir d'où provient cette matière, comment elle a été formée, comment on l'extrait, quels sont les pays qui la produisent et à quels usages elle est employée. C'est la *leçon de choses* appliquée à l'école primaire.

C'est avec plaisir que nous avons constaté les progrès réalisés dans l'enseignement de la géographie par les écoles communales de garçons de Bordeaux. Nous avons remarqué aussi que c'est sur cette branche de l'enseignement que se porte plus particulièrement l'attention des visiteurs.

Les cahiers des enfants, les cartes dressées par eux, montrent en général des travaux bien préparés, bien compris et bien rendus. Nous sommes loin, et c'est avec une très grande satisfaction que nous le constatons, des vieux errements géographiques qui faisaient, il y a dix ans, encore de cette science un enseignement des plus arides et des plus délaissés. Aujourd'hui, au contraire, et c'est ce dont il faut se féliciter, la Géographie est tenue en grand honneur et c'est justice, ne touche-t-elle pas à tout ?

Ce que nous avons dit tout à l'heure s'applique également aux écoles communales de filles de Bordeaux. Cahiers, cartes, dessins, ouvrages manuels, tout attire l'attention, et en examinant attentivement cette variété de travaux, on acquiert la conviction qu'il y a là autant de zèle de la part des élèves que de bonne et intelligente direction de la part des maîtresses.

Il nous faut signaler après avoir visité les écoles communales, les œuvres de quelques comités

de patronage qui se sont fondés à côtés de quelques écoles pour distribuer des vêtements aux enfants pauvres qui les fréquentent. C'est un bon exemple à signaler.

Nous passerons rapidement devant les travaux des autres écoles du département groupés par arrondissements : Bordeaux, extra muros, Blaye, Bazas, La Réole, Lesparre et Libourne, dont l'ensemble est très-satisfaisant, pour visiter les expositions des écoles primaires étrangères au département.

Parmi celles-ci nous citerons : Les écoles communales du Havre (garçons et filles) belle exposition, l'étude du dessin paraît être très-soignée; l'école communale de l'avenue Lamotte-Piquet, à Paris, très intéressante exposition; l'école des filles de Montluçon et le pensionnat protestant des filles de Clairac.

Nous ne devons pas oublier de mentionner les travaux des deux écoles supérieures de Bordeaux, école de garçons, rue Péglerin; école supérieure et professionnelle de filles, rue de Cheverus. Nous n'avons ici que des éloges à adresser.

Nous terminons ici notre revue de l'exposition des écoles primaires; dans notre prochaine lettre nous parlerons des écoles Normales, de l'éducation maternelle et du premier âge et peut-être de l'exposition géographique.

Mais avant de terminer, nous tenons à constater les progrès réels qu'il nous a été donné de juger sur les divers travaux exposés, progrès qui marquent un pas considérable fait en avant dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement qui est celui de la masse de la nation. Ces progrès sont certainement plus sensibles dans les écoles de filles, et il y a lieu de s'en féliciter.

Quant aux directeurs et directrices ils ont joint des notices historiques sur les établissements scolaires qu'ils dirigent, quelques-uns même ont présenté des vœux personnelles sur les améliorations à introduire. Ces honorables maîtres et maîtresses ne pouvaient mieux prouver leur zèle et leur dévouement à la cause quelque fois si ingrate, mais toujours si noble de l'enseignement.

TOULOUZE.

**LE BISCUIT MOULU**

Une circulaire du ministre de la guerre, en date du 26 mars dernier, ordonnait que des expériences fussent faites dans toutes les régions de corps d'armée, en vue de l'utilisation de la farine de biscuit moulu pour la fabrication du pain de troupe. Le but du ministre de la guerre en prescrivant ces expériences était un double but : 1° de rendre à l'homme, sous la forme qu'il préfère, c'est-à-dire, celle du pain, l'aliment entier du poids de 750 grammes, réduit actuellement à 620 grammes réellement utilisés; 2° assurer le renouvellement du biscuit qui entre pour une proportion considérable dans nos approvisionnements de guerre. Le ministre de la guerre a centralisé les résultats suivants obtenus par ces expériences :

A Paris et dans dix corps d'armée, les essais ont été assez favorables; cependant la plupart des commandants de corps d'armée estiment qu'il y a lieu de prolonger les épreuves.

Dans ces cinq corps d'armée, les expériences n'ont pas semblé assez concluantes pour pouvoir donner un avis définitif, et dans quatre corps d'armée, le système mis en essai a été absolument repoussé.

Il résulte, au total, que la majorité des corps d'armée a accueilli favorablement les essais et que lorsque les ouvriers auront pris l'habitude de ce mode de fabrication, les inconvénients qu'on signale actuellement ne tarderont pas à disparaître.

En conséquence et vu l'intérêt majeur qui s'attache à ce que les approvisionnements de biscuits soient réellement utilisés, le ministre a décidé que les essais seront poursuivis dans toutes places où se trouve une manutention militaire et seront prolongés pendant trois mois.

Un douloureux événement vient d'attrister notre commune de Laruns (Basses-Pyrénées).

Le jeune Laborde, âgé de 9 ans, fils de feu Simon Laborde et de Jeanne Pébéré, de Laruns, s'amusa dans la chambre de sa mère avec un revolver, qui malheureusement était chargé.

Tout à coup une détonation retentit et

l'enfant tomba mortellement atteint par une balle.

LA TAXE POSTALE A DIX CENTIMES

On vient de terminer, au ministère des postes et télégraphes, le projet de loi réduisant de 15 centimes à 10 centimes la taxe postale.

Ce projet sera déposé sur le bureau de la Chambre, dès l'ouverture de la prochaine session.

BIARRITZ. — Sauvetage à la ligne. — Un sauvetage a été accompli à Biarritz, dans des circonstances assez curieuses.

Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, une dame étrangère était allée imprudemment se promener jusqu'au bout du quai du port de refuge à Biarritz. La mer était encore forte et une lame énorme l'enleva du quai et la précipita dans les flots. La position était critique. Près de là se trouvaient deux amateurs de pêche; aussitôt ils accoururent avec leurs lignes, les dirigèrent vers la pauvre femme qui, grâce à ce faible secours et à l'aide du sieur Nicolas-Valentin Marsans, put sortir de l'eau.

Et l'on dit que les pêcheurs à la ligne sont des inutiles !

Revue Agricole

Les résultats de la dernière moisson, qui sont maintenant complètement connus, sont généralement très satisfaisants. Voici, pour la France, le résumé des renseignements concernant la récolte des céréales.

En ce qui concerne le blé, la récolte a été très bonne dans 20 départements, bonne dans 43, assez bonne dans 11, médiocre dans 11 également, mauvaise dans un seul, la Corse.

Le département du Lot figure parmi ceux qui ont eu une très bonne récolte.

D'après ces appréciations, la récolte actuelle de blé serait la meilleure qu'on ait vue depuis 1874. Il est bon d'ajouter que dans ce dénombrement on n'a tenu compte que du nombre de gerbes; peut-être le rendement ne sera-t-il pas aussi avantageux qu'on pouvait l'espérer, dans notre département en particulier, il a déjà fait éprouver certaines déceptions.

Pour l'orge, l'avoine, et le maïs, la récolte sera également supérieure à celle de l'année dernière. Il n'en est pas de même du seigle, la seule céréale dont la production laisse à désirer cette année.

Ce n'est pas seulement en France que les céréales ont réussi: presque toute l'Europe se trouve dans le même cas, et a recueilli assez de blé pour ses besoins. L'Angleterre seule fait exception, quoique sa récolte de 1882 soit supérieure à celle de 1881, elle devra encore importer environ 40 millions d'hectolitres de blé.

En résumé, la situation générale est bonne et fait espérer de la baisse dans les prix.

La Société nationale d'horticulture ouvre un concours pour les meilleurs travaux relatifs aux noms patois des plantes. Avis à ceux qui mènent de front l'horticulture et la linguistique.

Une remarque faite, il y a bien longtemps, mais peu connue, c'est que le marc de café, mêlé à la nourriture des poules, communique aux œufs une saveur désagréable. Il faut donc se garder de le faire consommer par les volailles; il sera beaucoup mieux employé comme engrais pour la culture des fleurs ou des légumes.

Il est bon de rappeler à ce sujet que, d'une façon générale, la nourriture des poules influe beaucoup sur la saveur des œufs.

Les meilleurs sont pondus par les poules nourries avec des grains; celles qui se nourrissent surtout de vers, de chenilles, etc., ne produisent que des œufs de qualité inférieure. Enfin il paraît que les œufs des plaines basses et humides ne valent jamais ceux des montagnes sèches et calcaires.

Nous trouvons dans un journal agricole une lettre d'un cultivateur de Loir-et-Cher, qui indique, pour la destruction du chiendent, un procédé bien simple et que d'ailleurs très-peu de gens connaissent. Il consiste à cultiver une

ou deux fois du sarrasin (blé noir), sur la terre infestée. Le chiendent, paraît-il, disparaît à la suite de cette culture.

Si ce procédé était d'une réussite aussi sûre que le dit l'auteur de la lettre, il aurait rendu, en le publiant, un vrai service à l'agriculture. Tout le monde sait, en effet, que le chiendent, par sa ténacité proverbiale et sa rapide multiplication, fait le désespoir des cultivateurs soigneux.

Nous ne pouvons, bien entendu, garantir l'efficacité de ce remède, mais nous engageons nos lecteurs à l'essayer.

Un autre ennemi du cultivateur, c'est la courtilière ou taape-grillon (en patois de Cahors, *copo-sebo*), insecte qui, dans certains terrains, trace des galeries souterraines et coupe la racine des jeunes plants d'oignon, de tabac, etc. En général, on l'empoisonne avec de l'huile, mais ce procédé est long et peu sûr. M. Baufaucher, à Coloye (Puy-de-Dôme), enterre un pot de manière que le bord soit à 1 ou 2 centimètres au-dessous du sol; sur le fond du pot, garni d'un peu de terre, il met une courtilière vivante; celle-ci, par son chant, attire toutes celles des environs, qui, une fois tombées dans le pot n'en peuvent plus sortir. Il faut avoir soin de donner à manger aux prisonnières.

Bulletin commercial

Céréales. — Prix par 100 kilog. — Blé, 28 fr. 50. — Seigle, 19 fr. 00. — Orge, 20 fr. 00. — Avoine, 19 fr. 75

Vins. — La triste situation de la récolte, qui ne mûrira pas dans la moitié septentrionale du vignoble français, fait prévoir la hausse.

Bœufs, 1 fr. 34 à 1 fr. 72, suivant la qualité.

Vaches, 1 fr. 22 à 1 fr. 60. id.

Taureaux, 1 fr. 24 à 1 fr. 43. id.

Veaux, 1 fr. 50 à 1 fr. 82. id.

Moutons, 1 fr. 70 à 2 fr. 10. id.

Porcs gras, 1 fr. 54 à 1 fr. 66. id.

C.....

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

DATE	JOURS	SAINTS	FOIRES.
10	Diman.	s Nicolas de T.	
11	Lundi.	se Pulchérie.	Alhas, Castelranc, Gramat, Latronquière, Cajarc, Labastide-Murt, Montcabrier.
12	Mardi.	se Isabelle.	Castelnau, St-Gery, St-Martin-de-Vers, Strenquels, St-Simon.
13	Mercre.	s Aimé.	Felzins.
14	Jeudi.	Ex. de la s <sup>e</sup> C.	Luzech, Sauzet, Assier, St-Jean-de-Laur, St-Clair.
15	Vend.	s Nicomède.	Figeac, Rodelle.
16	Samedi	s Corneille.	Cahors, Prayssac, Saillac, Martel.

Lunaisons du mois de Septembre.

☾ D. Q. le 4, à 4 h. 36 du soir.

☽ N. L. le 12, à 1 h. 8 du soir.

☼ P. Q. le 20, à 1 h. 37 du soir.

☾ P. L. le 27, à 5 h. 19 du matin.

Les jours décroissent de 1 h. 45 m.

Commune de Villefranche-de-Belvès, à 44 kilomètres de Cahors, station du chemin de fer d'Agen à Périgueux.

ADJUDICATION

De travaux Communaux

Le maire de la commune de Villefranche-de-Belvès (Dordogne), donne avis que le dimanche 17 septembre 1882, à deux heures du soir, à la mairie de Villeneuve-de-Belvès, il procédera à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la Construction d'une maison d'école de garçons.

Ces travaux sont évalués au devis estimatif à la somme de 43,699 fr. 29 c.

Montant du cautionnement 1.500 fr.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces du projet à la mairie de Villefranche-de-Belvès, ou bien dans les bureaux du sieur Rouquette, architecte à Sarlat, tous les jours.

Le Maire

MARAVAL.

Dernières Nouvelles

Une dépêche d'Alexandrie dit qu'il est bruit que le sultan aurait offert récemment l'Egypte à l'Angleterre, moyennant le paiement des excédents de revenu comme pour l'île de Chypre. L'Angleterre aurait refusé.

Ismailia, 7 septembre.

La cavalerie ennemie a fait aujourd'hui une reconnaissance vers la position anglaise de Kassassine. Une vive fusillade a été échangée. Le capitaine Hotland a été blessé légèrement à l'épaule.

Ismailia, 7 septembre.

Les troupes qui sont à Tel-el-Mahuta avanceront samedi jusqu'à Kassassine. Celles de Nefiche les remplaceront à Tel-el-Mahuta. Le même jour, le général Wolseley se rendra à Kassassine.

On s'attend à d'actives opérations militaires au commencement de la semaine prochaine.

Port-Saïd, 7 septembre.

On signale des escarmouches aux avant-postes.

Le bruit court que quelques meurtres isolés ont eu lieu au Caire.

Le manque d'eau douce préoccupe de plus en plus.

Alexandrie, 7 septembre.

Une reconnaissance anglaise, partie de Ramleh, a détruit une maison située sur la rive gauche du canal Mahmoudieh et d'où des signaux lumineux étaient échangés avec l'ennemi pendant la nuit.

Kassassine, 7 septembre.

Les Anglais ont fait, ce matin à trois heures, une reconnaissance vers Tel-el-Kébir. Le général Wilkinson et le colonel Buller se sont approchés à un mille du camp d'Arabi avec des détachements de cavalerie indienne et d'infanterie montée.

Ces officiers ont pu observer la position occupée par les Arabes.

Ceux-ci ne se sont pas montrés. Leur camp paraissait endormi.

Londres, 8 septembre.

On télégraphie d'Ismailia, au *Morning Post*, 7 septembre :

La marche en avant contre Tel-el-Kébir, aura lieu mardi prochain.

Bourse de Paris.

Cours du 9 Septembre

Rente 3 p. %	83.15
— 3 p. % amortissable	83.40
— 4 1/2 p. %	111.25
— 5 p. %	116.40

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 7 septembre 1882.

Depuis la dernière liquidation les transactions ont été en se ralentissant chaque jour davantage elle n'ont plus aujourd'hui qu'une médiocre importance. Par contre, les diverses fluctuations en hausse ou en baisse sont plus fréquentes et de plus large étendue.

Les meneurs du marché n'ont pas à lutter seulement contre les efforts des vendeurs à découvert: ils doivent aussi compter avec les offres provenant de réalisations de bénéfices. Il est même surprenant que les ventes ayant cette origine ne se soient pas produites en nombre plus considérable.

Les rentes françaises font encore bonne figure; le 3 0/0 reste à 83.45; le 5 0/0 à 116.50 et l'amortissable à 89.50.

Les tentatives faites pour amener une nouvelle clientèle aux fonds étrangers n'ont eu, jusqu'à présent, qu'un médiocre succès et cependant les acheteurs anciens ne semblent nullement découragés.

Le Turc se tient à 12.25; l'Obligation égyptienne unifiée à 309 et l'Extérieur nouveau à 65 3/8.

Le Suez a de nombreuses affaires à 2.710.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Crédit Algérien a eu lieu avant-hier, sous la présidence de M. L. Sée.

Elle a, sur la proposition du conseil d'administration, décidé de réduire le capital social de 20 millions à la somme de 15 millions de francs, qui seront représentés par 30,000 actions de 500 fr. libérées de 250 fr., et ce au moyen du rachat au prix de 460 fr. de 10,000 actions qui devront être annulées.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 2 au 9 septembre 1882.

Naissances.

- Donnadieu, Louis, place Henri 4.
- Girma, Julie, à Bach.
- Bessède, Clémence, grande rue Labarre, 41.
- Guiraudet, Marie, à Labarre.
- Bouygues, Justin, rue Brives, 11.
- Balmes, Auguste, à St-Georges.
- Gimbre, Germain, à St-Georges.
- Delgal, Louise, à St-Georges.

Mariages.

Bonneville, Henri et Arbouys, Catherine.

Décès.

- Martegoute, Anna, 26 ans, Chartreuse.
- Marc, François, soldat au 7<sup>e</sup> de Ligne, 23 ans (hospice).
- Lafage, Louise, 12 ans, rue des trois Baudus.
- Peyrières, Paul, 6 mois, rue du Rempart, 44.

THÉÂTRE DE CAHORS

Dimanche 10 septembre 1882

LE TROUVÈRE

Grand opéra en 4 actes et 9 tableaux

Faits divers

LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Nous avons fait connaître les résultats de l'exploitation des postes et télégraphes pour l'année 1881, au point de vue du nombre des correspondances et des télégrammes mis en circulation. Pour compléter ce tableau, il nous reste à faire connaître la statistique de l'outillage actuel des postes et télégraphes.

Le nombre des bureaux de poste était, à la fin de 1881, de 6,168. A la fin de 1882, il sera de 6,487, c'est-à-dire qu'il sera accru de 319. En outre, 1,700 demandes de créations de bureaux nouveaux sont actuellement soumises au ministère des postes et télégraphes. Sur le nombre 1,200 paraissent devoir être accueillis, comme répondant à des besoins justifiés.

Sous ce rapport, la France est dans une regrettable situation d'infériorité. Il y a, à l'heure présente, 30,120 communes dépourvues de bureaux de poste. La France n'occupe en Europe que le dixième rang à cet égard, si l'on cherche la proportion des bureaux de poste avec la population.

Le nombre des boîtes aux lettres est actuellement de 53,012; il s'est accru depuis 1877, de 4,000 environ.

Le nombre des wagons-postes est de 323 et sera porté d'ici à la fin de l'année à 353; il formera 80 services pourvus de 2,615 agents. Les parcours effectués durant l'année 1881, par les bureaux ambulants, s'élevaient en totalité à 17,459,410 kilomètres, c'est-à-dire à peu près le quart du tour de la terre. En 1877, le parcours total n'était que de 11 millions de kilomètres.

Si des postes nous passons au télégraphe, nous constatons les résultats suivants:

Le nombre des bureaux télégraphiques s'élève actuellement à 5,481 et sera porté d'ici à 1883 à 6,681.

La longueur totale du réseau, qui était de 57,090 kilomètres en 1877, s'élevait en 1881 à 73,944 et sera portée à la fin de cette année à 87,020 kilomètres.

Les fils de ce réseau représentaient en 1881 une longueur de 214,873 kilomètres; cette longueur atteindra, en 1883, 263,000 kilomètres.

En outre du réseau aérien, on sait que l'on construit actuellement, à l'exemple de l'Allemagne, un réseau télégraphique souterrain.

Ce réseau souterrain comprend déjà 4,132 kilomètres entièrement construits. En outre, 2,190 kilomètres sont en construction et seront achevés d'ici à la fin de l'année. Ces 3,322 kilomètres souterrains ont coûté 28 millions. En 1883, on compte établir 4,355 kilomètres nouveaux. Le réseau souterrain total est évalué à 7,296 kilomètres et coûtera en totalité 54 millions.

Etude de M<sup>e</sup> Calmèjane, huissier à Cahors.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

On fait savoir à qui il appartiendra que le Dimanche 17 septembre 1882 à 8 heures du matin, sur la place publique de Pradines, canton Nord de Cahors, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de: un matériel de Café et Limonadier comprenant tables en marbre et leur support, billard et accessoires, comptoir, vitrines, etc., liqueurs, un fût de 220 litres d'eau-de-vie, un autre fût de 110 litres de rhum (les droits de régie sur ces deux fûts seront à la charge de l'acheteur), piquette, verres, bouteilles, objets de literie, armoire, vaisselle, ustensiles de cuisine en cuivre, table, chaises et autres objets mobiliers, merrains, plusieurs grands foudres montés et démontés, le tout dépendant de la faillite de JACQUES THERON, ex-négociant à Pradines.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle-enchère immédiate.

Les objets achetés devront être enlevés immédiatement des locaux où ils se trouvent.

Cahors, le premier septembre 1882.

L'huissier chargé de la vente,

CALMÉJANE.

**BIBLIOGRAPHIE**

**LE TOUR DU MONDE.** Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1131<sup>e</sup> livraison (9 septembre 1882). — La Belgique. — Anvers, par M. Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Douze dessins de A. Deroy, A. Hubert, X. Mellery, H. Chapuis, Eugène Verdery et Th. Weber. — Bureau à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE L'AGRICULTURE** fondé et dirigé par J.-A. Barral. (G. Masson, éditeur, 120 boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 700, du 9 septembre 1882 : — J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Renou. Météorologie du mois d'août. — Grouale. Etudes statistiques agricoles. — Prout. Laverrière. — Culture profitable des terres fortes argileuses. — Sardiac. Alvéoles pour le triage des grains (7 fig.). — Sagnier, sur la maladie des pommes de terre. — Maistre. Les vignes françaises sauvées par l'eau. — De Puy-Montbrun. Concours régional d'Albi. — II. — Remy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Leterrier. Bulletin financier. — Gravures noires : Groupe d'alvéoles pour le triage des grains.

**LA NATURE** Sommaire du N<sup>o</sup> du (9 septembre 1882). — Association française pour l'avancement des sciences ; Congrès de la Rochelle (suite) : Gaston Tissandier. — Utilisation des eaux d'égout à Liège. — Le percement de l'isthme de Panama (suite et fin) : Maxime Hélène. — Le sauvetage des naufragés : Gaston Tissandier. — Les Ephémères et le binocle à queue en plume : Maurice Girard. — La science foraine, les femmes à trois têtes : S. Kerlus. — Bibliographie. — Chronique. — Académie des Sciences, séance du 4 septembre 1882 : Stanislas Meunier. — Une nouvelle girouette : Th. Moureaux.

— Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Recettes utiles. — Bureau 120, boulevard Saint-Germain.

**JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE**, sommaire du numéro du 9 septembre. — Chronique agricole. A. Lesne. — Les vacances parlementaires. E. Lecouteux. — Le cornage chronique. Eug. Gayot. — Les fermes à bétail. Gaëtan Antoni. — Rapport sur la prime d'honneur de l'Ardèche en 1882. Pierre Dufour. — Pommes de terre et patates. Dr Sacc. — Nouveau moulin broyeur à pommes. A. Dubois. — La fosse à fumier de la ferme Dreslin-court. L. d'Hautefeuille. — Hygiène rurale. — Le tabac. Dr Hector George. — Les récoltes en Algérie. A. de Brévans. — Lettre des Etats-Unis. Henri Grosjean. — La vigne et le vin au Caucase. S. Goulichambraf. — Dosage de l'azote total des engrais par la méthode Ruffe. D. Crispo. — Culture forcée de la rhubarbe en Angleterre X. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Bureaux, 26, rue Jacob, à Paris.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premiers maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

**AUDOUARD**

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS  
Lauréat de l'Académie Nationale  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Education du Lot et de la Corrèze  
Boulevard Sud, n<sup>o</sup> 3, à CAHORS, tous les mois du 1<sup>er</sup> au 8.  
Faubourg Lecterc, n<sup>o</sup> 16, à BRIVE, du 9 au 30 de chaque mois.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :  
**REVALESCIÈRE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N<sup>o</sup> 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion ; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PEYLET, Instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).  
N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 24 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

**Avis.**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

**Nouvelle Encre.** J. GARDOT  
DIJON.  
n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas.  
MÉDAILLE D'OR. — Chez tous les Papetiers.

**J. LARRIVE FILS AINÉ**

16, Rue de la Liberté, à Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE DU

**BRILLANT ORIENTAL**

Pour la mise en couleur et entretien des MEUBLES ET PARQUETS

Remplaçant les cires liquides, lait de cire, encaustique, etc. ; n'a aucune odeur, brille instantanément et n'encrasse jamais. S'emploie à froid sans frottage ni fatigue.

Le BRILLANT ORIENTAL est la meilleure préparation connue jusqu'à ce jour pour la mise en couleur et l'entretien des Meubles et Parquets ; sont brillant égale le vernis ; chaque litre couvre une superficie de 25 mètres carrés. et se vend sous quatre teintes différentes.

CHÈNE CLAIR, CHÈNE FONCÉ ACAJOU et NOYER  
IL SE VEND ÉGALEMENT INCOLORE POUR L'ENTRETIEN.

MACHINES A COUDRE ET ACCESSOIRES  
Bretelles Américaines

Fer Ruger à chauffage intérieur.

**BAYLES, JNE**

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupées et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS  
DE LA MAISON CHRISTOFFLE  
ET RÉARGENTURE.  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES  
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES  
DE LIÈGE.

Vins du Minervois et des Corbières

**VIGIÉ ET AZAÏS**

Propriétaires Négociants

LÉZIGNAN (Aude)

Représenté par M. TERRET, rue de la Banque, 1, CAHORS.

**JACQUEZ de la variété fructifère.**  
**RIPARIAS** sélectionnés.

S'adresser à M. Elie DOUYSET,  
route Capestang, à Béziers (Hérault).

**CRÉDIT DE FRANCE**

Société anonyme : Capital 75 Millions  
Siège social : 16-17, rue de Londres, PARIS  
Le CRÉDIT DE FRANCE reçoit les Titres en Dépôt, encaisse les Coupons, exécute les Ordres de Bourse sans commission, ouvre des Crédits sur garanties, délivre Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.  
Il reçoit les Dépôts d'Argent et délivre des Bons de Caisse à Échéance Fixe, au porteur ou nominatifs, au gré des demandeurs, par coupures de 100, 500, 1.000, 5.000, 10.000 et 20.000 francs, avec coupons d'intérêts payables par trimestre, à tous ses guichets.  
1. Intérêt sur les Dépôts de Fonds est fixé comme suit :  
5% Sur les dépôts à 2 ans et au-delà ;  
4% id. de 1 an à 23 mois ;  
3% id. de 6 à 11 mois ;  
2% id. remboursables à vue dans les Succursales ;  
1 1/2% id. remboursables à vue au Siège social.

**LE MONITEUR des VALEURS LOTS**

Organe financier du Crédit de France  
PARAIT TOUS LES DIMANCHES  
Il publie les Cours de la Bourse, une Revue des Valeurs cotées et la Liste officielle de tous les tirages.  
ABONNEMENT :  
Pour la France et l'Étranger : Un Franc par An.  
160,000 ABONNÉS  
On s'abonne à Paris, au Siège Social ; en province, aux Succursales et dans tous les bureaux de Poste.

**RECouvreMENTS**

litigieux et achats de créances, etc. — S'adresser à Valtard, ex-huissier près la Cour d'Appel, qui fait les frais à sa charge, sans recours contre ses clients, rue de Chabrol, 63, Paris.

J'OFFRE à toute personne sans quitter son emploi le moyen de gagner 10 fr. à 15 fr. par jour 30 fr. en voyageant pour articles utiles et nouv. Répon. Fr. suivant timbre. Ecr. à M. MATTHEY, 78, r. St-Martin, Paris

**GUÉRISON CERTAINE** sans douleurs des Plaies aux jambes, ulcères variqueux de toutes natures, datant de 20 et même de 30 ans compliqués ou non d'éczémas. S'adresser à M. MOSSOT, médecin à BUSSEY-en-OTHE (Yonne) Envoi du Prospectus gratis.

**CORS AUX PIEDS**  
Durillons et Œils de Perdrix  
VERRUES  
AUX PIEDS & AUX MAINS

**GUÉRISON CERTAINE**  
Par la Pommade GALOPEAU  
dépot dans toutes les bonnes Pharmacies 1 fr. le flacon, par poste 1 fr. 25 se méfier des contrefaçons Exig. l'adr. Ci-après 19, boul. de Strasbourg, Paris

**FOURGEAU**  
à ETAMPES (Seine-&-O)

AGRAPHES pour Couvertures de Bâtimens employées sur le nouvel HOTEL-DE-VILLE à PARIS

**PROGRES MERVEILLEUX**  
MÉDAILLE D'OR  
La Clé de l'Orthographe selon l'Académie facilite au plus haut degré l'étude de l'Orthographe et permet de l'apprendre sans maître très promptement. Prix : l'exemplaire 2 fr. deux exemplaires 3 fr. 50 trois exemplaires 5 fr. — Envoi franco par retour du courrier. Adresser les commandes avec le montant (mandat ou timbre poste) à M. Bahic, Editeur des Méthodes Abréviatives, 35, Place d'Armes à Poitiers.

**N'ACHETEZ PAS**  
MONTRES, PENDULES, BIJOUTERIE etc. avant d'avoir demandé le Catalogue illustré de L'ALLIANCE HORLOGÈRE, à CHAUX DE FONDS (Suisse) lequel est envoyé FRANCO et GRATIS. Le fabriq. demande des représent. dans tous les pays.

Le Propriétaire-Gérant A. Layton

**MAISON DES 100.000 PALETOTS**  
CAHORS, Boulevard Nord.

**A. PAQUIGNON**

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE  
Tous les Envois sont faits franco.

**EAUX MINÉRALES de MIERS**

Avenue de la Gare de Rocamadour

**Hôtel CARBOIS**

A ALVIGNAC (Lot).

L'Hôtel CARBOIS, situé dans un emplacement agréable, réunit toutes les conditions de bien-être, propres à favoriser le traitement des Eaux.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine Minérale a fait construire cette année de nouvelles Chambres, qui lui permettront de loger un bien plus grand nombre de voyageurs et plus convenablement.

VASTE JARDIN, CHARMILLES

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS POUR CONDUIRE LES VOYAGEURS DE LA GARE DE ROCAMADOUR A L'HÔTEL CARBOIS.

La saison la plus favorable est du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

**GRAND RABAIS SUR**

**Machines Agricoles**

Batteuses à bras et à manège, pompes à chapellet à l'abri de la gelée, ayant obtenu la MÉDAILLE D'OR au concours régional de Cahors.

Déjà chez Charles DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL, quincaillier, à Cahors.

**GUÉRISON CERTAINE**

des dardres, démangeaisons, maladies de la tête, boutons de toute nature ; etc. etc. ; par la pommade Anti-Herpétique (6-665-89). Le pot 1 fr. 50, envoi franco contre 1 fr. 65, timbre ou mandat poste. Seul dépôt à Toulouse (Haute-Garonne) pharmacie CALMEL, 9 rue Résumat.

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
par l'emploi de  
**L'ÉLIXIR DENTIFRICE**  
**RR. PP. BÉNÉDICTINS**  
de LA BRAYE de SOULAG (Gironde)  
2 Médailles d'Or, Brevetés 1867, en leur faveur récompensés  
EN L'AN 1873  
INVENTÉ 1373  
de 1873 à 1877 — Fondéeur Jules-Benoît BÉNÉDICTIN  
Ag. général : SEGUIN 2, rue Humaine  
58, rue de Cahors, chez M. BRÉL, conf. boule. nord